

2557 8690 1111  
1<sup>re</sup> Région Militaire  
51<sup>e</sup> Division Militaire Territoriale  
299<sup>e</sup> R.I.A.D.

ok  
le 12/12/86

you le 12 décembre 1986

Mon cher Denis,

Après de nombreuses tentatives infructueuses au télé-  
phone, je t'envoie ce petit mot en te demandant  
de me rappeler d'urgence :

- soit, à mon bureau (78-94-62-91)
- soit à mon domicile (78-59-80-89)

En effet, notre chef de Corps, le Lt-Colonel Marin, en  
raison du départ du Lieutenant Deloume, doit procéder  
rapidement à son remplacement à la tête de la section  
Mortiers.

Ta position d'adjoint ainsi que ta formation militaire  
dans le domaine de l'appui mortier te prédestinent naturellement  
à ce commandement.

Notre chef de corps y met cependant des conditions :

- 1) une disponibilité suffisante pour te permettre de commander  
effectivement cette section,
- 2) un souci permanent d'animation, de coordination et de  
suivi de l'activité de tes cadres,
- 3) une volonté tenace pour amener la capacité opérationnelle  
de cette section au meilleur niveau.

Cette section constitue, en effet, un rouage essentiel du  
régiment dans les missions qu'il lui incomberait d'accomplir.

En outre, l'adjonction récente d'un groupe mortier dans chacune  
des compagnies de combat impose au futur chef de section mortier  
la prise en compte de leur formation théorique et pratique.

Dans l'attente de ton appel, je te renouvelle  
l'expression de mon amical souvenir.

CHE Viaouët / cy